

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2014

---

## RÉFORME FERROVIAIRE - (N° 1990)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 117

présenté par  
M. Savary

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 56, substituer aux mots :

« , tels qu'ils résultent de »

les mots :

« prévus à ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.